

Fiche adaptée au 21/04/2021

Sous l'autorité du DGS, le DST assure la direction, la coordination et la gestion des services technique, entretien et urbanisme de la Commune :

✓ Management :

- Encadrement des agents du service espaces verts, propreté, bâtiment et voirie : management, organisation du travail et plannings, coordination des équipes en lien avec les deux responsables intermédiaires (espaces verts et bâtiments-voirie)
- Animation de réunions techniques avec les Elus et les équipe, participation à la réunion de cadres

✓ Etudes, Travaux, Matériels :

- pilotage des projets techniques, conseil et assistance auprès des Elus et du DGS :
  - pilotage et réalisation des études et projets, en lien avec le maître d'œuvre concerné par le projet et la DGS
  - participation aux procédures de marchés publics, notamment de travaux ou prestation.
  - participation aux CAO, notifications entreprises et contrôle de légalité en lien avec le service marchés publics
  - interlocuteur des partenaires de la Commune pour les compétences transférées (voiries, eau potable, éclairage public, assainissement)
- étude des besoins d'intervention dans différents domaines,
- budget :
  - suivi de l'exécution du budget de fonctionnement du service (en lien avec le service finances)
  - suivi de l'exécution du budget d'investissement (en lien avec le service finances)
  - refacturation de travaux effectués en régie (en lien avec le service finances)
- gestion des espaces publics et voiries : travaux, entretien, arrêtés et permissions, dégâts au domaine public
- participation à l'élaboration des délibérations du Conseil dans les domaines urbanistiques et techniques
- participation à certaines réunions techniques avec les élus, parfois en soirée

✓ Sécurité : pilotage et suivi des contrats de maintenance, administratifs et techniques

✓ Administrés :

- participation à la concertation avec les habitants : comités et réunions de quartiers
- suivi de la communication avec les habitants : réponse à certains courriers « sensibles », communication travaux

Relations : Maire, adjoints, DGS, administrés, associations, prestataires de services, fournisseurs, entreprises réalisant des travaux, bureaux d'études, partenaires institutionnels : DDT, EPCI, SDIS...

Compétences :

- Maîtrise du fonctionnement des collectivités et des structures partenaires.
- Connaissances techniques et réglementaires des différents domaines des services techniques
- Maîtrise des règles et procédures de la commande publique.
- Capacités relationnelles et rédactionnelles.
- Connaissance du Pack office et des logiciels métier (SIG, cadastre, commande publique, compta, ...)

Conditions d'exercice :

- Poste affecté à la Mairie, bâtiment de La Revole et au Centre Technique municipal Michel Debize
- Possibilité de temps de travail en soirée ou week-end lors des événements municipaux ou réunions
- Petits déplacements réguliers sur le territoire communal
- Téléphone portable professionnel
- ordinateur portable professionnel
- Véhicule de service utilisable pour les déplacements domicile-travail
- Tickets restaurant